

## FAQ : Surveillance à distance

### 1. Si je m'inscrivais à l'examen en personne, est-ce qu'on m'autoriserait à changer d'option après?

Une fois la date limite d'inscription passée, vous ne pourrez plus modifier votre choix d'administration d'examen. Des espaces physiques réservés seront libérés en fonction du nombre de candidats au moment de la clôture des demandes d'inscription. De plus, le calendrier de surveillance à distance sera établi en fonction des candidats qui choisissent d'accéder à la surveillance à distance. Étant donné qu'il s'agit d'un surveillant distant en direct, la planification doit être effectuée bien à l'avance.

### 2. Que se passe-t-il en cas de dysfonctionnement technique lors de l'examen? Est-ce que cela compte comme une tentative et limite le nombre de fois que je peux passer l'examen?

Les candidats doivent s'assurer qu'ils sont en mesure de satisfaire aux exigences techniques, notamment la connectivité et la stabilité Internet. Veuillez consulter la page [Exigences techniques et environnementales](#) pour comprendre vos responsabilités dans un environnement de test à distance.

Selon la situation, il est possible qu'une tentative incomplète en raison de difficultés techniques puisse être considérée comme une tentative aux fins de la politique d'admissibilité du CCEB.

Dans ce cas, les mêmes procédures de signalement des circonstances extraordinaires s'appliquent. (Voir [la Politique d'exemption et d'appel ici: https://cceb.ca/policies/lang-pref/fr/](https://cceb.ca/policies/lang-pref/fr/))

### 3. S'agit-il exactement du même examen en ligne et en personne? Est-ce la même allocation de temps?

Oui, l'expérience d'examen sera similaire en personne ou en utilisant la surveillance à distance; le contenu restera identique. Les candidats passeront l'examen de manière synchrone (en même temps) et devront être mis sous séquestre. Le contenu de l'examen sera le même. Les candidats saisiront leurs réponses sur un ordinateur s'ils choisissent la surveillance à distance. L'Examen écrit continuera d'être divisé en deux segments d'examen de 3 heures sur une journée. Il comportera deux séances : le matin et l'après-midi. Le jour de l'examen, les personnes candidates qui passent l'Examen écrit doivent faire le login/l'inscription pour la séance du matin et celle de l'après-midi.

Vous ne serez pas en mesure de zoomer les images diagnostiques utilisées pour l'Examen écrit, mais vous pourrez faire défiler les images.

**4. Qu'arrivera-t-il à mes images prises à partir de mes caméras lorsque je suis surveillé à distance?**

Le CCEB a choisi un modèle de surveillance en direct pour son administration surveillée à distance. Cela signifie qu'une personne réelle surveillera les candidats, en temps réel, pendant leur examen, tout comme dans l'administration en personne. Par conséquent, les flux provenant des caméras vidéo ne seront ni enregistrés ni stockés de quelque manière que ce soit, à l'exception suivante : en cas d'incident dans lequel le surveillant croit que le candidat enfreint la politique d'examen, c'est-à-dire que le surveillant soupçonne le candidat triche, un enregistrement, limité à l'incident, peut être fait pour une revue ultérieure. Cet enregistrement et la documentation qui en découle ne seront partagés qu'avec le CCEB pour être utilisés dans la poursuite de l'enquête sur l'incident. Des informations supplémentaires concernant la politique de confidentialité de MonitorEDU en ce qui concerne l'enregistrement vidéo peuvent être trouvées ici: <https://monitoredu.com/votre-vie-priv%C3%A9e>

**5. Y a-t-il un changement dans le nombre de fois que je peux passer l'examen en cas d'échec?**

Non, la Politique d'admissibilité aux examens du CCEB reste la même pour tous les candidats. Cela inclut le nombre total de tentatives.

**6. Et si j'ai besoin de plus de temps à cause de mon besoin des mesures d'adaptation?**

Les candidats qui se qualifient pour des mesures d'adaptation académiques en raison d'incapacité peuvent utiliser la surveillance à distance, selon le type d'adaptation requis. Par exemple, du temps supplémentaire peut être géré via la surveillance à distance.

Les candidats qui ont besoin d'un appareil fonctionnel médical devront toujours demander l'approbation préalable du CCEB et, s'il convient pour la surveillance à distance, ils pourront être invités à montrer l'appareil au surveillant.

La demande d'adaptation (et d'appareils fonctionnels) doit être reçue avant la clôture des demandes. <https://cceb.ca/docs/Testing-Accommodations-Policy-FR.pdf>

**7. Est-ce que tous les candidats vont écrire en même temps partout dans le pays? Sur site et à distance? Et si j'écrivais en Nouvelle-Zélande - sera-ce au milieu de la nuit?**

Oui. Les heures pour la surveillance à distance seront fournies en heure normale de l'Est (heure locale à Toronto). Les examens se dérouleront de manière synchrone avec la séquestration des personnes candidates pour tenir compte des heures de démarrage échelonnées. Il n'y a pas d'adaptation pour les candidats dans des fuseaux horaires disparates. Si vous n'arrivez pas à l'heure, c'est-à-dire pour votre créneau horaire alloué, il est possible que vous ne serez pas admis à votre examen.

**8. Comment configurer mon environnement pour réussir et pour des raisons de sécurité? Comment tester mon ordinateur et la connexion?**

Veillez consulter les [Exigences techniques et environnementales](#) pour comprendre vos responsabilités dans un environnement de test à distance.

**9. Y a-t-il un moment que je peux configurer et pratiquer pour m'assurer qu'il est prêt et qu'il fonctionnera?**

Les tests du système sont disponibles avant l'administration de l'examen et doivent être effectués au plus tard 45 jours avant l'administration de l'examen. Les candidats sont seuls responsables de s'assurer que leur système fonctionne correctement et est équipé pour prendre en charge la surveillance à distance. Veuillez consulter les [Exigences techniques et environnementales](#) pour comprendre vos responsabilités dans un environnement de test à distance.

**10. J'ai un vieil ordinateur. Quelles sont les exigences informatiques minimales?**

Veillez consulter les [Exigences techniques et environnementales](#) pour comprendre vos responsabilités dans un environnement de test à distance.

**11. Puis-je me rendre chez un ami ou un parent et utiliser son ordinateur si le mien ne répond pas aux exigences minimales?**

À condition qu'un candidat soit en mesure de satisfaire les [Exigences techniques et environnementales](#), il peut le faire dans un autre endroit adapté aux tests à enjeux élevés. Notez bien qu'il ne peut y avoir d'autres personnes dans la pièce ou qui se déplaçant dans la pièce lorsque vous écrivez l'examen. De plus, le bruit ambiant doit être réduit au minimum absolu.

**12. Si je suis dans un autre pays comme l'Australie ou les États-Unis, puis-je écrire l'examen?**

La surveillance à distance est une option pour vous quelle que soit la géographie à condition que vous puissiez satisfaire les [Exigences techniques et environnementales](#). Veuillez noter qu'il n'y a pas d'adaptation pour les fuseaux horaires.

**13. Comment verrouiller mon ordinateur pour ne pas pouvoir accéder à d'autres sites ou fichiers?**

Pour accéder à l'examen, les candidats doivent d'abord télécharger et installer le navigateur FastTest WebLock à partir de: <https://weblock.fasttestweb.com/testing/pr/20/9>. Cela devrait être fait bien avant l'examen. Un support technique est disponible si nécessaire. Vous pourrez tester votre installation de FastTest WebLock avant l'examen.

Le jour de l'examen, après s'être inscrit auprès du surveillant et confirmé votre environnement de test, le surveillant fournira un lien direct vers l'examen qui lancera automatiquement FastTest Webblock et ouvrira l'examen.

**14. Y a-t-il un site de test où je peux aller, près de chez moi, dispose des ordinateurs et quelqu'un pour surveiller et observer l'examen?**

Non, le CCEB propose deux options pour l'Examen écrit: la surveillance à distance et les examens en personne.

**15. Vais-je obtenir mes résultats plus rapidement si je choisis l'option de surveillance à distance?**

Non. Les procédures utilisées pour examiner et valider les résultats demeurent essentielles aux examens d'entrée à la pratique à enjeux élevés. Les résultats de l'examen seront publiés comme d'habitude dans les 6 semaines environ suivant l'administration.

**16. La surveillance à distance me rend très nerveux. À qui puis-je parler qui pourrait me rassurer?**

MonitorEDU a un clavardage en ligne. N'hésitez pas à les contacter avec vos questions concernant l'expérience de surveillance et toute spécification technique.

<https://monitoredu.com/live-chat>

**17. À quoi ressemblera l'examen surveillé à distance?**

Ce sera similaire à l'expérience de l'examen en personne, mais les questions seront sur l'ordinateur et les candidats entreront leur réponse via l'ordinateur. L'examen sera toujours à choix multiples, livre fermé.

Les candidats se connecteront avec leur pièce d'identité et les surveillants surveilleront en continu les candidats pendant qu'ils passent leur examen. Les procédures de séquestration seront maintenues. Aucun candidat ne sera libéré de l'examen tant que les derniers candidats n'auront pas été mis sous séquestre / commencé l'examen pour éviter le risque de partage d'informations.

Regardez cette vidéo de MonitorEDU pour en savoir plus:

<https://www.youtube.com/watch?v=PZyZPFkxiv0&feature=youtu.be>

N.B. : La vidéo YouTube est fournie en anglais par le fournisseur de services de surveillance à distance, MonitorEDU. Les candidats peuvent accéder au sous-titrage en français en cliquant sur la roue des paramètres et en sélectionnant les sous-titres français (Canada) / CC

**18. Comment puis-je me préparer à l'examen surveillé à distance?**

- a) Assurez-vous de lire toutes les instructions et communications du CCEB et de notre fournisseur de surveillance à distance, MonitorEDU.

- b) Consultez tous les documents FAQ fournis par le CCEB.
- c) Examinez attentivement les [Exigences techniques et environnementales](#) pour assurer la conformité.
- d) Regardez la vidéo référencée dans la FAQ # 19 ci-dessus.
- e) Remplissez la requise Entente de candidat (examen en personne ou examen en ligne) et soumettre avant la fermeture des candidatures.
- f) Continuez à vous préparer comme vous le feriez pour l'administration en personne en examinant attentivement les ressources sur le site Web du CCEB, en accordant une attention particulière aux onglets Informations sur les examens et Passage des examens. <https://cceb.ca/home/>.

### **19. Comment le CCEB s'assurera-t-il que l'examen est sécurisé?**

La plate-forme d'examen dispose de plusieurs fonctionnalités de sécurité, y compris un navigateur de verrouillage sécurisé, un surveillant qui surveillera le candidat à l'aide de deux caméras et audio, l'utilisation d'un code d'accès pour entrer dans l'examen et des balayages du candidat et de la salle d'examen. Le surveillant peut mettre fin à l'examen en cas de menace sérieuse pour la sécurité. Les flux vidéo ne sont pas systématiquement enregistrés; cependant, si le surveillant perçoit des tentatives de tricherie ou tout autre comportement de test irrégulier, le candidat peut être enregistré.

### **20. Que faire si mon ordinateur tombe en panne ou que mon alimentation est coupée? Pourrai-je reprendre l'examen sans frais?**

Les candidats sont informés que le respect des exigences techniques relève de la responsabilité du candidat. Prière d'examiner attentivement les Exigences techniques et environnementales ici [Exigences techniques et environnementales](#).

Si de telles situations surviennent, elles seront examinées avec le fournisseur de services de surveillance à distance pour en déterminer la cause. Les candidats doivent s'assurer qu'ils ont des dispositions en place pour prendre en charge les problèmes potentiels, y compris, mais sans s'y limiter, garantir que tous les appareils disposent d'une alimentation et d'une disponibilité Internet suffisantes, idéalement avec des fonctionnalités de redondance intégrées.

Les mêmes procédures s'appliquent pour les appels de candidats en raison de circonstances extraordinaires: (voir la Politique d'exemption et d'appel ici: <https://cceb.ca/policies/lang-pref/fr/>).

### **21. Que se passera-t-il si j'ai des difficultés techniques?**

Le support technique sera disponible via la fonctionnalité de clavardage, et le surveillant peut arrêter l'horloge d'examen pendant que les problèmes sont résolus. Dans le cas improbable où les problèmes ne peuvent pas être résolus rapidement et où un candidat n'est pas en mesure de terminer l'examen, ses réponses seront sauvegardées et le CCEB sera notifié. Si les candidats ont des questions sur les exigences techniques à tout moment,

le clavardage en direct est disponible 24 heures par jour et 7 jours par semaine pour répondre aux questions à <https://monitoredu.com/live-chat>.

Les mêmes procédures de signalement des circonstances extraordinaires s'appliquent. (Voir la Politique d'exemption et d'appel ici: <https://cceb.ca/policies/lang-pref/fr/>)

**22. Mon ami et moi pouvons-nous passer l'examen dans la même pièce? Pouvons-nous installer une caméra de pièce pour nous regarder tous les deux ensemble?**

Non, vous devrez être seul dans la salle que vous aurez choisie comme salle d'examen. Cette salle devra être scannée pour le surveillant et tout mouvement ou changement de conditions dans la salle pourrait compromettre votre tentative d'examen. Veuillez revoir nos [Exigences techniques et environnementales](#) pour des informations complètes.

**23. L'examen en ligne me surveillera-t-il ou enregistrera-t-il également des voix?**

Le surveillant à distance peut à la fois voir (à partir de deux caméras distinctes) et interagir avec vous, y compris en entendant tout bruit dans la pièce. Le surveillant à distance peut enregistrer l'administration de l'examen s'il existe des problèmes de sécurité ou d'autres soucis qui doivent être examinés pour déterminer s'il y a eu une violation.

**24. Si je tombe malade à la dernière minute et je dois passer l'examen en personne, puis-je passer en ligne pour ne pas être refusé?**

Non, les candidats sont invités à sélectionner une méthode de test pendant la période de demande de candidature. Une fois la période des demandes terminée, les modifications ne seront pas autorisées. La capacité des environnements de surveillance en personne et à distance est limitée et doit être soigneusement géré.

**25. Si je choisis d'écrire en ligne, quelles garanties ai-je que l'examen ne sera pas perdu ou modifié électroniquement après l'avoir soumis?**

Les réponses des candidats aux questions sont enregistrées au fur et à mesure qu'elles sont faites. Elles ne sont pas téléchargées ensemble à partir de l'ordinateur personnel du candidat à la fin de l'évaluation. Cela garantit le plus haut degré d'intégrité des données et protège contre la perte de données. De plus, on conserve des registres afin de surveiller quand, si, et pendant combien de temps une perte de connexion Internet aurait pu se produire. Un soutien technique est disponible pour les candidats par l'intermédiaire de leur surveillant tout au long de l'examen. Les données brutes des réponses des candidats sont directement disponibles pour les psychométriciens du CCEB pour analyse et notation après l'examen au moyen d'un accès sécurisé à la plateforme de test.

**26. Pourrai-je voir mon surveillant en ligne me regarder via mon ordinateur?**

Non. Les candidats ne pourront voir que leur examen.



### **27. Ma session sera-t-elle enregistrée?**

Le surveillant à distance pourra à la fois voir (à partir de deux caméras distinctes) et interagir avec vous en entendant tout bruit dans la pièce. Le surveillant à distance peut enregistrer l'administration de l'examen s'il y a des problèmes de sécurité ou d'autres soucis, ceux-ci devant être examinés pour déterminer s'il y a eu une violation.

### **28. Pourrai-je prendre des pauses pendant l'examen si je le fais à distance?**

On n'autorise pas aux candidats de prendre les pauses, ni d'utiliser les toilettes pendant l'examen surveillé à distance. Prière d'aller aux toilettes avant de commencer l'examen. Si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation pour des raisons médicales, prière de vous référer à la *Politique des mesures d'adaptation aux examens* dans la section des politiques sur notre site web. <https://cceb.ca/policies/lang-pref/fr/>. Toute demande d'adaptation (et ses documents de justification) doit être reçue avant la date limite pour les demandes d'inscription à l'examen.

### **29. Pourrai-je prendre des notes pendant l'examen?**

Les candidats seront autorisés à avoir un morceau de papier ordinaire de (dimensions de 8x10 pouces) et un crayon pendant l'examen. Si un candidat se permet une feuille de papier, elle sera montrée au surveillant dans le cadre du contrôle de sécurité et sera de nouveau montrée au surveillant à la fin de l'examen. Après, le surveillant observera le candidat pendant que ce dernier détruit le papier.

### **30. Quelle est la politique de la vie privée de MonitorEDU?**

Les candidats peuvent consulter la politique de confidentialité de MonitorEDU ici:  
<https://monitoredu.com/votre-vie-priv%C3%A9e>

### **31. Je suis francophone. Le surveillant parlera-t-il français?**

Oui. Les candidats qui choisissent de passer la version française de l'examen du CCEB et d'utiliser la surveillance à distance seront jumelés à un surveillant francophone. Tous les aspects de l'interface sont traduits, à l'exception des boutons de navigation des éléments comme « précédent » (*previous*) et « suivant » (*next*). Les candidats qui ont sélectionné un examen en langue française recevront une feuille de traduction pour les boutons non traduits. Ces candidats sont autorisés à conserver cette feuille sur leur bureau pendant la surveillance à distance.

### **32. À quelle heure dois-je arriver à l'examen si je choisis la surveillance à distance?**

Les candidats doivent être assis dans la zone d'examen au moment où l'Examen écrit doit commencer lors de la séance du matin et celle de l'après-midi. Comme pour l'examen en personne, il se peut que les candidats en retard soient interdits de passer l'examen et soient

considérés comme des personnes qui ne se sont pas présentées à l'examen. Leurs frais ne seraient pas remboursés.

**33. J'ai des questions auxquelles on n'a pas répondu ici. Comment puis-je en savoir plus sur la surveillance à distance avec MonitorEDU?**

Si les candidats ont des questions sur les exigences techniques ou d'autres détails concernant la surveillance à distance, le clavardage en direct est disponible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine. Si vous avez besoin d'aide, prière de visiter <https://monitoredu.com/live-chat>.